

Antoine **FRUITIER**

Fils d'Antoine et Philberte MASSON

Aîné de quatre enfants.

Métier du père : maître boulanger.

ET LXXVI 151 Le 03.06.1709 Inventaire après décès devant Jacques Deségures et François-Gédéon Marchand

A la requête d'Antoine FRUITIER, maître boulanger, veuf de Philberte MASSON avec laquelle il est séparé de bien par sentence de monsieur le lieutenant civil du châtelet du 24.10.1699, à son nom et comme tuteur d'**Antoine**, Jacques, Jeanne, et Nicolas FRUITIER, ses enfants mineurs. En la présence de Jacques Masson aïeul maternel et subrogé tuteur des mineurs. Sentence homologuée le 01.06 dernier.

Contrat de mariage devant Verani et Jean Carnot.

1200L de dot dont un tiers dans la communauté. 400 L de douaire.

Lors de la séparation de biens la sentence a ordonné la restitution des 1200L à Philiberte Masson.

LXXVI 151 Le 05.08.1709 Contrat de mariage devant Jacques Deségures et François-Gédéon Marchand

Furent présents Antoine FRUITIER, maître boulanger rue de la Harpe, paroisse St Séverin, veuf, et Jacqueline CAILLOUET, veuve d'Antoine GIRARD laboureur, demeurant au village de Pantin, stipulant pour Anne GIRARD sa fille.

Parmi les témoins Jacques MASSON, marchand fruitier, beau-père du futur.

Les époux seront séparés de biens tant meubles qu'immeubles.

La veuve GIRARD donne à sa fille la somme de 600L. La future est douée de 200L de douaire préfix.

Les deux futurs signent.